ACADÉMIE DE BORDEAUX DRRH/DEPAT

LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NOUVELLE AQUITAINE, RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État,

VU le décret n° 88-11 du 4 janvier 1988 modifiant le décret n°85-899 du 21 août 1985 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relavant du Ministère de l'Education Nationale.

VU le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat,

VU le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 précité,

VU la consultation du comité d'experts statuant sur la liste d'aptitude d'accès au corps de SAENES, réuni le 10 juin sous la présidence de Monsieur le secrétaire général adjoint, délégué aux relations et ressources humaines.

ARRETE

ARTICLE 1er.-

Sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR au titre de l'année 2021, les fonctionnaires dont les noms suivent :

A compter du 1er septembre 2021

Liste principale

	NOM	Prénom	Établissement d'affectation
1	ROUGIER DUFOUR	Marie-Pierre	Université de Bordeaux
2	PLUMAIN-CALISLE	Francette	Collège Emile Zola, Le Haillan,
3	ROUSSELIE	Myriam	Lycée Stendhal, Aiguillon
4	PILORGET	Mariange	Université Michel de Montaigne, Bordeaux
5	DUJEAN CADILHON	Aude	Rectorat de Bordeaux
6	EYSSARTIER-	Marie-Pascale	Collège Michel de Montaigne, Périgueux
	WUILLAUME		
7	RAULT	Fabienne	Collège Leroi-Gourhan, Le Bugue
8	KAPLAN	Caroline	DSDEN de la Gironde, Bordeaux
9	CARREYRE	Michel	Lycée Condorcet, Arcachon

Liste complémentaire

1	BERTRAND	Primitiva	Collège Clermont, Pau
2	LE CLANCHE	Virginie	Collège Jean Moulin, Le Bouscat
3	CLEMENT	Véronique	Collège Charles de Gaulle, La Coquille
4	RONGIER	Fabienne	Université de Bordeaux

ARTICLE 2ème. -

Monsieur le secrétaire général de l'académie de BORDEAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 2 1 JUIN 2021

Pour la Rectrice et par délégation Le Secrétaire Général de l'Académie